

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

A PROPOS DU *LEHRBUCH* DU PROFESSEUR BERNHEIM¹.

M. Ernst Bernheim est sans contredit le premier qui se soit occupé systématiquement de la méthodologie en histoire. Son *Manuel de la méthode historique*, paru en 1889, réunissait, dans un système, les réflexions éparses qui avaient jusqu'alors fécondé ce terrain encore vierge de la pensée humaine. Après quatorze ans d'études et de labeur, M. B. nous donne une nouvelle édition de son ouvrage, enrichie par la discussion des nombreux écrits parus sur la matière pendant ce temps. Son Manuel peut servir d'un côté à l'orientation dans les problèmes si difficiles et si compliqués que soulève la discipline dont il s'occupe, de l'autre il résume d'une façon critique presque tout ce qui a été écrit sur ce sujet ; car M. B. est d'avis qu'une « honnête prise en considération des travaux antérieurs est la première condition de tout travail vraiment scientifique » (p. 1). Aussi une bibliographie d'une richesse incomparable sert de base au monument élevé par M. B. à la méthodologie historique, et le savant professeur peut à bon droit se féliciter de n'avoir pas laissé s'écouler le temps sans profit pour sa doctrine.

M. B. réunit dans son livre deux matières connexes mais pourtant différentes : les idées qui ont trait à la nature et à l'essence de l'histoire et les questions de méthodologie. Le but principal poursuivi par l'auteur, c'est la méthode qu'il faut appliquer dans la recherche de la vérité en histoire. Mais bien entendu, M. B. ne pouvait toucher à cette matière, avant de se rendre compte du caractère de la connaissance historique, car toute méthode doit formuler ses principes d'après le genre d'investigations auquel elle doit servir. Voilà pourquoi M. B. ajoute au titre ancien de son ouvrage, *Lehrbuch der geschichtlichen Methode* les mots *und der Geschichtsphilosophie*, terme qu'il faut entendre dans le sens

1. *Lehrbuch der geschichtlichen Methode und der Geschichtsphilosophie*, mit Nachweis der wichtigsten Quellen und Hilfsmittel zum Studium der Geschichte, von Ernst Bernheim, professor der Geschichte an der Universität zu Greifswald. Dritte und vierte Auflage, Leipzig, Verlag von Dunker et Humblot, 1903, un volume in-8 de vii et 782 pages.

de philosophie historique, théorie de l'histoire et non dans celui de philosophie de l'histoire qui avait un tout autre sens. Mais le but principal poursuivi par l'auteur est de donner un guide contenant les principes et les règles à suivre dans l'exécution des travaux historiques. C'est en premier lieu un *Lehrbuch der geschichtlichen Methode*. Après avoir étudié dans le chapitre I (p. 1-157), la nature de l'histoire il passe, dans les cinq chapitres suivants (p. 158-741), à l'étude des questions de méthodologie : généralités (chap. II) ; connaissance des sources de l'histoire (Quellenkunde) (chap. III) ; critique (chap. IV) ; conception (Auffassung) (chapitre V), et exposition (chap. VI).

Tel qu'il se présente, le manuel de M. B. est destiné à rendre les plus grands services à la théorie et à la méthodologie historiques, par la trame puissante de son argumentation et par la défense chaloureuse de l'histoire contre les attaques qui lui viennent de tous côtés, et qui tendent à rejeter cette discipline en dehors du domaine de la science universelle et à attendre la constitution de l'histoire-science des efforts des penseurs futurs.

Quiconque aura étudié le livre de M. B. abandonnera ces idées erronées. Il reconnaîtra qu'il y a deux sortes de sciences, celle du général, les sciences et lois et celles de l'individuel, les sciences historiques, et que la découverte de la pleine vérité qui est le but suprême de la science, ne saurait être atteinte tant que l'on n'envisagera que le côté général des choses, en négligeant l'étude des formations uniques.

Après avoir apporté notre tribut de reconnaissance à l'éminent savant allemand pour une œuvre à la confection de laquelle il a dépensé un labeur si ardu, M. B. nous permettra de présenter quelques réflexions critiques que nous suggère son excellent ouvrage. Mais nous ne toucherons qu'aux questions de théorie historique, celles qui ont trait à la méthodologie étant pour ainsi dire épuisées par M. B. dans les limites de nos connaissances actuelles.

M. B. commence par diviser les sciences en trois groupes : celles qui veulent savoir comment les choses *sont* (sciences, ainsi appelées naturelles) ; celles qui examinent ce que ces choses *signifient* dans le système du monde (philosophie) et celles qui montrent comment ces choses sont *devenues* (sciences historiques) (p. 1). Conformément à cette distinction, l'auteur reconnaît que « nous pouvons considérer tous les objets d'une façon historique » (p. 3). Nous pensons que, d'après ces prémisses, M. B. aurait dû exposer, dans la partie théorique de son ouvrage, les principes de la connaissance historique *en général* qui doit, dans ses principes fondamentaux, être la même dans toutes les sphères où elle peut se retrouver ; car il ne faut pas l'oublier, la théorie de l'histoire est une question de logique et notamment la logique de la succession, du

développement, et les principes qu'elle formule ne sauraient être autres dans les différents terrains sur lesquels elle s'étend.

M. B. procède pourtant autrement. Il se contente de rappeler le tout dont l'histoire de l'humanité n'est qu'une partie ; mais il ne s'occupe dans son étude que de cette dernière, comme s'il pouvait la détacher de la base sur laquelle elle repose, le développement universel.

Il définit la *science historique* (Geschichtswissenschaft) en général, et donc sans aucune distinction, comme « la science qui étudie et expose les faits du *développement de l'humanité* (tant singuliers que typiques et collectifs), comme produits d'êtres sociaux dans leur enchaînement causal » (p. 6).

M. B. abandonne donc complètement la notion plus vaste du développement universel, pour s'en tenir à celle plus restreinte du développement humain, autour de laquelle il groupe toutes ses recherches et toutes ses discussions. Et pourtant cette conception plus étendue de la science historique, au delà des limites de l'humanité, est absolument nécessaire, s'il s'agit d'assigner à l'histoire sa véritable place dans le système des connaissances humaines. On ne saurait se rendre un compte parfait de la nature et la connaissance historique, si on ne l'envisage pas largement, dans son essence même, comme connaissance de ce qui devient, du développement, dont l'histoire humaine n'est qu'un chapitre, il est vrai, le plus important.

Pour établir sa théorie de l'histoire, M. B. est forcé par la logique des choses de faire usage de la conception plus vaste qu'il rejette de sa définition. C'est ainsi que lorsqu'il veut tracer la différence entre l'histoire et les sciences naturelles, différence qui consiste en ce que l'histoire expose toujours ce qui est particulier à chaque individu, l'auteur corrobore cette vérité par cette autre plus compréhensive, que « partout où il s'agit de la connaissance du développement *d'êtres vivants, même dans le champ de la nature* », apparaît le même fait caractéristique et la conception historique, la connaissance de l'individuel (p. 97).

Ailleurs, M. B. a recours au darwinisme pour étayer ses conceptions. Comme il le remarque, d'ailleurs, très bien : « le darwinisme, avec toutes les lois biologiques qu'il applique, ne peut qu'expliquer régressivement comment les espèces présentes ou celles qui ont disparu ont constitué dans leurs formes définies, par le moyen des variations continues auxquelles elles ont été soumises, la chaîne des êtres organisés, considérée comme un tout ; mais la théorie de la descendance ne saurait établir par voie de déduction que les différentes formations devaient se produire en vertu des lois de développement, comme des conséquences nécessaires. De quel droit, poursuit M. B., considère-t-on la théorie de la descendance comme un triomphe de la science et de sa méthode, quand on ne veut pas considérer comme science l'histoire qui procède de la même façon ? Celui qui conteste à l'histoire ce caractère, doit conséquemment effacer de la science proprement dite, toute la sphère de la connaissance qui a pour objet l'explication causale des phénomènes du développement organique » (p. 145).

Nous nous permettrons d'ajouter un argument aux considérations de l'auteur. Les naturalistes pourraient objecter : que dans la théorie de la descendance, c'est l'application de quelques lois, comme celle de la sélection naturelle, de la lutte pour la vie, de la transmission héréditaire des caractères acquis, qui explique les formations successives. — Mais dans l'histoire d'humanité, les choses se passent d'une façon identique. Les événements de l'histoire sont aussi le produit des lois immuables telles que la lutte pour la vie, la division du travail, l'économie des forces, le changement des actes volontaires en actes instinctifs, etc. Car, tout comme dans la théorie de la descendance, l'action de ces lois générales, mode de manifestation des forces naturelles, s'incorpore dans des circonstances toujours nouvelles, ce qui a pour conséquences qu'un naturaliste peut tout aussi peu prédire le genre des transformations que subira un organisme, que l'historien les événements de demain. Sous ce rapport, donc, encore pleine et entière identité entre les procédés de la succession, n'importe à quelles formations elle s'applique.

Si M. B. avait fait rentrer la géologie ainsi que le développement des organismes dans ses conceptions sur la logique de l'histoire, il n'aurait pas eu besoin d'étayer sa théorie par des arguments *tirés* des sciences naturelles. Il aurait posé le principe universel, que dans tout développement il s'agit toujours des phénomènes individuels, c'est-à-dire qui ne se reproduisent jamais identiquement dans le courant du temps, fussent-ils quant à l'espace individuels aussi (ce qui n'exclut pas un degré de généralité), comme dans l'histoire de l'humanité, ou bien universels comme dans la géologie ou la transformation des organismes.

Il nous semble que la distinction radicale que nous avons établie entre ces deux sortes de phénomènes que présente l'univers, ceux de *répétition* et ceux de *succession*, peut seule fournir à l'histoire une base solide et distinguer le mode de connaissance scientifique qui procède de l'individuel, de celui des sciences de la répétition qui s'inquiètent des éléments universels contenus dans les phénomènes.

Nous avons considéré cette différence comme étant donnée par les phénomènes eux-mêmes et non par notre façon de la concevoir. M. B., tout en admettant notre façon de voir, objecte que cette distinction ne serait pas immanente aux phénomènes étudiés, mais dépend de notre façon d'envisager les choses. Elle aurait donc une origine subjective et non objective, comme nous l'avons soutenu. A l'appui de sa manière de voir. M. B. cite nos propres paroles : « L'essentiel est que les faits de répétition soient toujours les mêmes, qu'ils ne changent point dans leur mode de production ou *plus exactement* (c'est M. B. qui souligne), que les variations qu'ils peuvent présenter n'aient aucune importance. » (*Principes fondamentaux de l'histoire*, p. 14.) Importance pour qui, se demande M. B. : « Bien entendu que pour celui qui étudie. » Mais M. B. n'observe pas que les phénomènes sont considérés au point de vue historique par celui qui les étudie, non parce que ce dernier le veut bien, mais *parce que le développement s'impose à son attention*. Les phénomènes sont étudiés systématiquement, c'est-à-dire comme parties

d'un système, ou historiquement, d'après le côté qu'ils tournent vers celui qui les examine. Ce n'est pas nous qui introduisons dans les phénomènes de l'Univers la conception historique ; c'est l'histoire qui se déroule devant nos yeux et qui s'impose à notre esprit. Voilà pourquoi certains phénomènes qui ne se développent pas, ou dont la brièveté de notre existence ne permet pas d'apercevoir le développement, ne sont pas étudiés au point de vue de la succession, mais seulement à celui de la répétition, du système. Tels sont les phénomènes astronomiques. Si l'homme présente les deux faces à la fois, il le doit à sa nature plus complexe, qui tout en persistant dans ses traits fondamentaux se développe avec une grande rapidité.

Il ne suffirait donc pas de reconnaître que l'histoire de l'humanité n'était qu'une partie du développement universel pour ne s'occuper ensuite que de la théorie de cette partie. *La théorie devait comprendre le tout ; et la partie ne devait intervenir que pour expliquer la modification des principes que sa nature spéciale exigeait.*

Si M. B. avait donné à sa conception de l'histoire la base large et sûre du développement entier, il n'aurait pas eu besoin, pour démontrer l'impossibilité de l'existence de lois en histoire, d'avoir recours aussi à l'argument tiré de la complication plus grande des phénomènes historiques (p. 115). Cette complication n'exclurait pas l'existence des lois ; mais expliquerait seulement pourquoi elles sont plus difficiles à formuler. Mais la question des lois en histoire est une question de principe. Les lois de production des phénomènes historiques (événements) ne peuvent exister, puisque les phénomènes qu'elle examine ne peuvent leur être soumis, et ce principe peut être établi sur une base bien plus large, si on considère tout l'ensemble des faits du développement et non seulement celui de l'humanité. La production des faits successifs ne peut être régie par des lois, par la raison suivante : dans les phénomènes de la répétition, les forces naturelles, pour produire les phénomènes, s'incorporent dans des circonstances toujours identiques et, de cette double régularité, le mode de manifestation des forces et la constance des circonstances, résulte fatalement la production de phénomènes identiques les uns aux autres. Dans la succession, les forces naturelles, pour donner naissance aux phénomènes, s'incorporent dans des circonstances toujours changeantes, et ici une régularité venant en contact avec un changement, ce qui en résulte, les phénomènes, ne peuvent être que dissemblables. Au lieu de la reproduction de phénomènes connus (éclipses, marées, révolution et rotation des corps célestes, retour de la végétation, reproduction des organismes, effets de la division du travail, de la répétition des notions), on a la production des faits toujours nouveaux (batailles dans une guerre, auteurs dans le développement littéraire, transformation des institutions du droit). Or, une loi formule toujours la reproduction du même phénomène. *Une loi qui formulerait la production de phénomènes nouveaux est une absurdité.*

A propos de lois, notons encore une inexactitude de notre auteur. Partout il a l'air de considérer la loi comme une formule *explicative* et

*donc causale des phénomènes*¹. Les lois représenteraient d'après M. B. toujours « des rapports généralisés de cause à effet ». Mais la plupart des lois de répétition n'expliquent nullement les phénomènes dont elles régissent la production.

Elles ne font qu'enregistrer dans des formules générales leur mode de production, sans établir nulle connexité de cause à effet. Exemple, les lois de la transmission des sons, de la réfraction et de la réflexion de la lumière, les lois d'Ohm relatives aux courants électriques, etc. Il y a bien quelques lois explicatives des phénomènes de répétition, telles que celles de la gravitation, mais ces lois ne forment qu'une partie bien restreinte de la connaissance scientifique des faits de répétition. Les sciences ne poursuivent pas comme but principal l'explication, mais bien la *découverte* des phénomènes. Elles tachent de trouver *la formule de leur reproduction*. L'explication est bien souvent laissée au domaine douteux de l'hypothèse. Ce n'est qu'en histoire que l'explication causale peut-être donnée plus rigoureusement, attendu que les causes des faits étant en grande partie psychologiques, nous pouvons les pénétrer directement au moyen de notre esprit qui possède précisément la clef de l'explication psychologique, pendant que, pour les phénomènes de la nature extérieure, cette clef nous manque et nous ne pouvons pénétrer au cœur même des choses.

Mais M. B. qui ne distingue pas entre les lois de production des phénomènes et les lois explicatives ou de causation, admet la catégorie des lois empiriques ou règles, catégorie que nous ne saurions à aucun égard, **considérer comme lois**. M. B. considère les deux formes de généralisation, comme des jugements, donc comme des créations de notre esprit, et distingue les lois proprement dites des lois empiriques par la circonstance que, dans les premières, le rapport causal serait connu ou supposé connu, pendant que dans les lois empiriques l'enchaînement causal n'est pas indiqué.

Toute cette partie de la logique historique de M. B. sent trop l'école et marche à côté de la vérité. La loi est l'expression intellectuelle de la manifestation d'une force de la nature ; elle n'est que le reflet de la réalité dans notre entendement. Comme nous l'observons, pour la succession qui s'impose à notre esprit de par la force des choses, il en est de même des *lois naturelles* qui ne sont nullement le produit de notre abstraction, de notre tendance à la généralisation, mais bien l'écho dans notre esprit des constances naturelles. La *règle* au contraire, n'est que le produit de notre tendance à former des notions générales, et entre la loi proprement dite et (par abus de ce terme) la loi empirique, il y a la distance du ciel à la terre.

Si nous insistons sur cette question de logique générale, c'est qu'elle

1. Il définit la loi, un rapport constant de phénomènes basés sur des causes connues ou supposées connues (p. 104). Comp. p. 109 : « das sogen. statistische Gesetz ist nichts ander als den in Zahlenformte Ausdruck für diese Thatsache; es *erklärt* dieselbe in keiner Weise. »]

possède une importance décisive pour trancher une controverse qui bat encore tout son plein et qui met en doute le caractère scientifique de la connaissance historique. On objecte notamment contre ce caractère de notre discipline la circonstance que la science formulerait toujours des notions générales qui se rangeraient dans un système d'après leur subordination les unes aux autres, ou leur coordination les unes à l'égard des autres. L'histoire ne reliant entre elles que des notions individuelles, le caractère d'une science ne saurait lui être reconnu. L'histoire ne saurait donc présenter qu'un intérêt esthétique et ne peut posséder que le caractère de la connaissance descriptive et non celui de la vraie science.

L'auteur, pour défendre l'histoire contre une pareille attaque, procède de la façon suivante. Il admet que, dans la sphère du positif, la distinction entre la simple connaissance et la science, consisterait dans le fait, que cette dernière s'occuperait des *phénomènes dans leur détermination causale* (p. 145), et il trouve qu'en histoire, il s'agit aussi de la mise en lumière des relations causales, mais d'une autre façon, et que donc le caractère de science ne saurait être refusé à l'histoire.

Il nous semble que cette façon de défendre notre discipline n'est pas la meilleure. Comme nous l'avons observé, les sciences ainsi appelées naturelles ne s'occupent qu'incidentellement de la recherche des causes, et il est absolument inexact de dire que la connaissance scientifique est une connaissance des causes. Les sciences positives s'inquiètent du *comment* et non du *pourquoi* des choses, comme le reconnaissent les plus profonds penseurs de la sphère même des sciences. La découverte des causes n'intéressant les sciences positives qu'en second lieu, on ne saurait élever cette connaissance à la hauteur d'un principe qui déterminerait, par sa présence ou son absence, le caractère scientifique d'une discipline quelconque.

À la différence des sciences positives, les sciences historiques ne peuvent enchaîner les événements individuels que sur le fil de la causalité historique, bien plus à la portée de la raison humaine que la causalité des phénomènes naturels, et ce fil procure à l'histoire les idées générales, les séries qui rattachent les événements les uns aux autres par une connexion intime.

Donc au lieu de voir, comme M. Bernheim, la différence entre la connaissance scientifique positive et la connaissance scientifique historique, dans le mode différent de conception de la causalité universelle, nous pensons que la différence la plus profonde qui existe entre ces deux modes de conception scientifique, consiste dans le fait, que pour les sciences positives, cette connaissance n'est pas le but principal qu'elles poursuivent, pendant que l'histoire ne saurait exister sans elle.

Quant aux éléments généraux qui relient en un corps logique les notions individuelles, ces éléments existent aussi en histoire dans des séries de développement qui embrassent bien des événements dans une notion plus compréhensive. Mais la différence entre les éléments généraux formulés par la science positive et ceux qui sont formulés par la science historique, consiste dans les circonstances, que les éléments

plus compréhensifs de l'histoire, n'importe à quel degré de généralité ils monteraient, ne deviennent jamais *universels dans le temps* ; mais sont toujours individuels, quant à cette forme fondamentale de l'existence, c'est-à-dire que *ces phénomènes se produisent une seule fois dans le cours de la durée et ne se reproduisent plus jamais*.

Nous pourrions encore multiplier les discussions auxquelles le livre très suggestif de M. Bernheim peut donner naissance ; mais nous sommes forcés de nous arrêter en souhaitant à l'auteur que, dans une prochaine édition, il parte de plus profond pour établir ses très justes raisonnements. L'histoire étant un des deux modes de conceptions du monde, le mode successif en regard de celui de la répétition, il faut partir des entrailles mêmes de sa constitution pour lui trouver la base logique sur laquelle elle s'appuie.

Jassy.

A.-D. XÉNOPOL.

RANKE ET SA CONCEPTION DE L'HISTOIRE A PROPOS D'UN OUVRAGE RÉCENT¹.

Il a paru l'an passé dans la collection des *Leipziger Studien aus dem Gebiet der Geschichte*, dirigée par Buchholz, Lamprecht, Marcks et Seeliger, une étude du Dr W. Nalbandian sur Léopold de Ranke, qui fait honneur au séminaire du professeur Lamprecht, d'où elle est sortie. Comme deux fascicules antérieurs de la même collection, — Dr Kittel, *W. von Humboldt geschichtliche Weltanschauung im Lichte des klassischen Subjektivismus der Denker und Dichter von Königsberg, Jena und Weimar*, et Dr Goerlitz, *Die historische Forschungsmethode Johann Jacob Maskows*, — c'est une contribution utile à l'histoire des conceptions de l'histoire.

Cet opuscule est divisé en deux parties. La première (pp. 1-42) explique la formation de l'esprit de Ranke. La seconde (pp. 43-103) expose ses idées sur l'histoire. Elle procède d'une connaissance très complète des œuvres de Ranke² et de tout ce qui a paru sur lui d'essentiel. Les citations sont nombreuses et précises. La bibliographie, dans les notes, est très abondante ; mais on aurait pu souhaiter un index bibliographique distinct.

Le premier chapitre de la seconde partie est consacré à la conception de l'histoire de Ranke, en général. — L'histoire a pour but la représen-

1. Dr Wahan Nalbandian, *Leopold von Rankes Bildungsjahre und Geschichtsauffassung (Leipziger Studien aus dem Gebiet der Geschichte)*, Leipzig, Teubner, 1902, x-103 pages in-8.

2. Presque dans toutes ses œuvres Ranke a exprimé des idées sur la tâche de l'historien, mais surtout dans sa *Weltgeschichte*, I^{er}, IV^{er}, V^{er} et particulièrement IX^{er}.

tation de la complète vérité : ce but pourrait être atteint par la connaissance exacte 1° des moments particuliers, 2° des motifs personnels, 3° de l'action simultanée des individus et de leur influence réciproque, 4° de l'enchaînement universel (p. 43). Il faut s'attacher au particulier, au concret : à ce point de vue, Niebuhr est le modèle de Ranke, et non Hegel — qu'il combat. Mais il ne faut pas se contenter d'annoncer les faits : à ce point de vue, la philosophie de l'histoire enferme une part de vérité. « C'est par la voie que frayait Niebuhr et par la tendance qui animait Hegel, dit Ranke, que peut seulement être atteint le but de l'histoire universelle » (p. 47).

Il faut trouver le « général » en histoire par la recherche historique même. En considérant le particulier, on découvre la marche de l'évolution ; et cette évolution ne s'exprime pas en des concepts caractéristiques de tel ou tel âge, mais elle apparaît comme se réalisant dans « les rapports des peuples entre eux ». Ces rapports sont étroits. La vie historique passe de l'un à l'autre, d'un groupe de peuples à un autre (p. 49). La *Weltgeschichte* est faite de l'histoire des nations, et la civilisation suit son cours à travers leurs vicissitudes. Ranke attache la plus grande importance à ce concept de « nation » — qu'il distingue mal de ceux de « peuple » et de « race ». Et il tend aussi à confondre la nation avec l'« État ». Ce sont surtout les États qu'il étudie, et il fait prédominer l'histoire politique. Entre État et puissance, il n'y a peut-être pas de différence. La guerre est l'expression de la puissance qui tend à se développer. Mais il y a une différence entre la force brutale, *Prinzip der Unkultur* (p. 56), et la force qui est au service d'une idée. La force est d'essence spirituelle, *ein geistiges Wesen*. Il n'y a pas de guerre importante où ce ne soit l'énergie morale qui assure la victoire. La puissance et la lutte n'ont de valeur que comme moyens pour des fins plus relevées. Ce sont les idées qui ennoblissent les armes, c'est l'intérêt de la civilisation (p. 57) : L'histoire est l'évolution infinie de l'esprit (*ibid.*).

Dans une suite de chapitres spéciaux M. Nalbandian étudie en détail le rôle des idées chez Ranke (*Die leitenden Ideen*), la question de la nécessité (*Freiheit und Notwendigkeit*), la question du progrès (*Fortschritt und Ziel in der Geschichte*). — Il recueille dans l'œuvre de son auteur un très grand nombre d'expressions diverses par lesquelles celui-ci désigne les forces agissantes, l'impulsion secrète qui meut l'histoire. Il relève des phrases du genre de celle-ci : *Die Staaten sind « geistige Wesenheiten, originale Schöpfungen des Menschengesistes, man darf sagen Gedanken Gottes »* (p. 59). Il est question chez Ranke du plan divin des choses : et pourtant il a voulu réagir contre la philosophie de l'histoire. Il a subi l'influence de Fichte, de Schelling, de Hegel, et néanmoins il s'oppose à eux. M. Nalbandian montre justement combien Ranke est loin de la théorie du *Normalvolk* de Fichte (p. 51), des imaginations transcendantes de Schelling (p. 77) ; il cite un passage où Ranke reproche à Hegel de n'accorder de réalité qu'à l'idée tandis que les hommes seraient de pures ombres, des schèmes sans consistance (p. 62). Malgré le vague des expressions, l'abus de la phraséologie idéaliste et les restes

de philosophie *a priori*, Ranke cherche à donner aux idées une réalité expérimentale : « *Ich kann... unter leitenden Ideen nichts anderes verstehen, als dass sie die herrschenden Tendenzen in jedem Jahrhundert sind. Diese Ideen können indessen nur beschrieben, nicht aber in letzter Instanz in einen Begriff summiert werden* » (p. 62, *Weltgeschichte*, IX^e, 7).

En ce qui concerne le problème de la nécessité, Ranke fait une distinction très scientifique. Il n'y a pas nécessité, dans l'histoire, mais *détermination* ; tout phénomène devient un élément de la détermination du futur. Ce divin qu'il affirme n'est pas une obscure fatalité, *dunkle Fatalität* (p. 80), mais se manifeste dans les choses et les forces du monde moral. Sur le rôle des individus on peut trouver dans son œuvre des phrases très contradictoires ; et il est des critiques qui estiment qu'il les a mis — et de plus en plus — à l'arrière-plan. Or il est incontestable qu'il leur a fait une certaine place, qu'il les compte parmi ces éléments qui déterminent le futur. Le passage suivant suffirait à le prouver, mais montre en même temps une tendance à considérer les grands hommes comme représentatifs et providentiels : « Par-dessus tout plane l'ordre divin des choses, qui ne peut être positivement démontré, mais peut cependant être pressenti. Dans cet ordre divin, qui est identique avec la succession des temps, les Individus importants ont leur place : l'historien doit donc les accueillir¹ » (p. 87).

Sur la question du progrès et des fins, Ranke s'oppose également aux philosophes de l'histoire. Il n'admet pas de construction *a priori*, et il le déclare avec force (pp. 88-89). Le progrès est l'œuvre des peuples. Il n'est point constant et tous les peuples n'y prennent point part. Il naît d'un certain mouvement de l'esprit humain, qui fait ressortir tantôt telle tendance et tantôt telle autre (p. 90). Il n'est pas rectiligne, — ce serait même faire injure à la divinité que de le croire, — mais ressemble plutôt à un torrent « qui se crée sa route à sa façon ». Le progrès, d'ailleurs, existe dans l'ordre matériel, mais non dans l'ordre moral. On ne peut dépasser la grandeur morale de l'ancien monde. Dans l'art et la science, le génie a également ses limites. Si l'humanité se développe d'une façon générale, c'est peut-être par l'extension de la moralité et de la civilisation à un plus grand nombre d'êtres. Mais il n'y a pas là un principe démontré.

Dans un dernier chapitre, M. Nalbandian insiste sur l'*objectivité* de Ranke. Malgré sa foi luthérienne, ses opinions conservatrices, ses préoccupations morales, Ranke veut être objectif : « La pure contemplation de l'objectif, la vraie impartialité, voilà, dit-il, le fruit de la culture historique. » Il a préparé, en somme, l'histoire-science (p. 96).

Quelque admiration qu'éprouve l'auteur de cet opuscule pour l'historien qu'il appelle souvent « le grand maître », il fait des concessions à

1. « *Ueber allem schwebt die göttliche Ordnung der Dinge, welche zwar nicht geradezu nachzuweisen, aber doch zu ahnen ist. In dieser göttlichen Ordnung, welche identisch ist mit der Aufeinanderfolge der Zeiten, haben die bedeutenden Individuen ihre Stelle : so muss sie der Historiker auffassen.* »

ceux qui l'ont critiqué et reconnaît certaines lacunes de son génie. Ranke, préoccupé de la politique, n'a pas donné une place suffisante à l'histoire économique et sociale ; il n'a pas assez tenu compte des *masses*. Mais après avoir accordé que les mouvements profonds de la masse échappent à l'analyse de Ranke, M. Nalbandian cite à la décharge de celui-ci un passage où il déclare que les grands événements procèdent d'une collaboration — variable — des individus et de la foule (p. 102) ; et il lui attribue, en définitive, le mérite d'avoir évité les formules simplistes. Or il importe ici de distinguer. Il y a une différence entre accorder sa part à la *foule* dans les *grands événements* et observer la vie quotidienne des masses : c'est là ce que Schmoller, Lamprecht reprochent à Ranke, avec raison, de n'avoir point fait.

M. Nalbandian a exagéré l'impartialité de Ranke. Il cite (p. 94, note 3) quelques lignes de son « Testament historique » où il est dit que le trait caractéristique de l'esprit allemand, c'est que la conception de l'histoire, en Allemagne, est *universelle*, tandis qu'en Italie elle est *oratoire*, en Angleterre *constitutionnelle*, en France *nationale*. Or, malgré le témoignage rendu par Ranke à son pays, nulle part l'histoire n'a été plus *nationale* qu'en Allemagne — de Niebuhr à Treitschke, en passant par Ranke, précisément, Mommsen et Sybel. M. Guillard, dans un livre dont nous avons rendu compte ici (août 1901, pp. 110-114), *L'Allemagne nouvelle et ses historiens*, a montré comment il y a dans l'œuvre de Ranke une apologie implicite de l'État Prussien. Avec ses idées sur l'action des causes morales dans les guerres, sur le rôle des races et des grands hommes représentatifs, Ranke ménage la transition entre la philosophie de l'histoire et l'histoire nationale, c'est-à-dire, ici, nationaliste.

Il ménage aussi la transition — et on regrette que M. Nalbandian n'ait pas plus insisté sur ce point — entre la philosophie de l'histoire et l'histoire-science. Wundt a très bien observé ce caractère¹. M. Bernheim l'a indiqué également². M. Goldfriedrich, dans un livre dont nous comptons parler prochainement, *Die historische Ideenlehre in Deutschland*, fait ressortir en des pages intéressantes (399-403) cette nature mixte. Et M. Nalbandian, du reste, a apporté à la question, avec son chapitre intitulé *Die leitenden Ideen*, la contribution la plus importante ; mais il a tort de conclure ensuite en faisant de Ranke « un des plus éminents créateurs de la science historique autonome » : la conclusion d'une étude sur Ranke, c'est qu'il n'a été complètement ni philosophe idéaliste ni historien réaliste, qu'il a voulu dans une histoire réaliste faire aux idées leur part, et qu'il n'a pas su résoudre un problème sur lequel nous reviendrons bientôt pour en montrer la difficulté.

H. B.

1. M. Nalbandian dit lui-même dans une note (p. 91, note 6) : « Wundt bemerkt dass, obgleich Rankes seiner historischer Takt ihn in der Abweisung der spekulativen Geschichtsphilosophie den richtigen Weg geführt hat, aber doch seine eigenen geschichtsphilosophischen Gedanken an einer gewissen Unbestimmtheit leiden, und dass er sich selbst von der Anwendung des transscendenten Zweckbegriffs auf die Geschichte insofern noch nicht freigemacht, als seine Teleologie überall von der Idee einer unmittelbaren providentiellen Lenkung der Geschichte beherrscht ist ».

2. *Lehrbuch der historischen Methode und der Geschichtsphilosophie*, p. 647.

LA QUESTION DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE
AU CONGRÈS DE ROME.

La section d'histoire du moyen âge et d'histoire moderne, au récent Congrès de Rome, embrassait dans son programme l'organisation des études historiques et l'enseignement de l'histoire dans les divers pays.

La séance du 6 avril a été consacrée à la lecture de rapports nombreux — inégaux en étendue et en intérêt. Nous ne saurions mieux faire pour en donner une idée que de reproduire, presque intégralement, la note publiée par M. Ph. Sagnac, professeur à l'Université de Lille, dans la *Revue internationale de l'Enseignement* (15 juillet, pp. 49-52).

« *Allemagne* : M. Bresslau (de Strasbourg), dans une exposition faite avec beaucoup d'entrain, se borne à la méthode suivie dans les *séminaires historiques* de l'Allemagne, ou plutôt il indique les diverses méthodes qu'il suit ou qu'on peut suivre : étude d'une question déterminée au moyen des diverses sources, étude d'une seule source en la comparant avec d'autres, les étudiants remettant des travaux écrits, ou proposant des solutions orales, discutant entre eux et avec le professeur, etc., etc. Et il conclut en disant qu'en somme, toutes les méthodes sont bonnes, mais que la meilleure est celle que chacun pratique le mieux.

« *France* : M. G. Monod (Paris), dans une brève lecture, embrasse tous les ordres d'enseignement. Il parle fort peu de l'enseignement primaire, insiste surtout sur l'enseignement secondaire et supérieur. Il montre comment, dans les lycées, l'enseignement historique s'est modifié, tendant de plus en plus à faire une large place à l'histoire des institutions et de la civilisation, d'une part, et à l'histoire contemporaine de l'autre. C'est ce qu'a établi surtout le règlement de 1902 ; il a donné aussi plus d'importance à l'histoire de l'antiquité, du moins dans le cycle de l'enseignement classique. On étudie, ou du moins, d'après les programmes, car M. G. Monod s'est borné aux programmes, on doit étudier avant tout les institutions, la civilisation, et insister moins sur les guerres et sur les événements de l'histoire politique. Dans l'enseignement secondaire des jeunes filles, c'est encore, bien plus que dans les lycées de garçons, à l'histoire de la civilisation que l'on s'attache. Enfin, M. Monod retrace l'organisation de l'enseignement supérieur de l'histoire, à Paris seulement, sans d'ailleurs parler des séminaires d'histoire moderne. On sait, en effet, qu'il n'en existe pas à Paris de vraiment dignes de ce nom, suivant nous, en histoire moderne et contemporaine¹.

« Dans sa communication, faite dans une autre séance, M. Ph. Sagnac (Lille) s'est proposé, tout en rappelant les sociétés et revues anciennes, d'indiquer au Congrès les changements qui se sont produits depuis

1. C'est ce que nous avons développé dans notre travail fait en collaboration avec M. P. Caron : *L'état actuel des études d'histoire moderne en France*, 1902.

quelques années dans l'organisation des études d'histoire moderne. Il montre comment le travail historique tend à devenir en France de plus en plus collectif, et il passe en revue les différents groupes de travail, ceux qui sont vraiment actifs : 1^o sociétés, 2^o revues, 3^o Universités et Écoles. A côté des sociétés anciennes il en place une nouvelle, la plus vivante de toutes : la *Société d'histoire moderne*, créée en 1900, dont il retrace le programme et l'activité ; il insiste aussi sur la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, créée en 1899, en fait ressortir l'esprit, avant tout rationaliste et critique, et fait voir les liens moraux qui rattachent ainsi la société et la revue. Il rappelle aussi l'existence de la *Revue de Synthèse historique* et montre l'utilité de cette récente création. Enfin, il dit comment les Universités doivent poursuivre deux tâches très différentes, l'une scientifique, l'autre professionnelle, comment elles doivent créer, à côté des séminaires d'histoire ancienne ou d'histoire du moyen âge, des séminaires d'histoire moderne, en vue de former des hommes qui soient à la fois des érudits et des historiens à large culture.

« *Belgique* : M. Frédéricq (Gand) retrace, en français, le développement des séminaires de l'Allemagne depuis Ranke, puis il indique comment les séminaires historiques sont nés en France vers 1868 et ont grandi depuis cette date. Ayant été chargé vers 1880-82 de missions spéciales en France et en Allemagne, il se fonde sur des souvenirs personnels. « Aujourd'hui, ajoute-t-il, la France est devenue dans le domaine historique la brillante rivale de l'Allemagne. » Enfin, il fait voir comment la Belgique, suivant l'impulsion de l'Allemagne d'abord, et de la France ensuite, a développé son enseignement historique et ses séminaires. Le progrès a été très considérable, surtout à Liège et à Gand.

« *Italie* : M. Pasq. Villari (Florence) montre le progrès réel qui s'est fait en Italie dans l'enseignement historique. Tout dépend de l'enseignement donné dans les Universités où se forment les professeurs : telle Université, tels maîtres. Or, ces Universités ont fait de réels progrès. M. Villari indique diverses difficultés d'organisation, mais il se borne à cet exposé et il ne dit rien sur l'esprit de l'enseignement historique en Italie.

« *Espagne* : M. Altamira retrace brièvement, en français, l'état des choses, en insistant sur la nécessité de l'enseignement de la sociologie et de l'histoire du droit. (M. Altamira est un juriste et c'est ce qui explique cette demande.)

« *Hollande* : M. Blok fait, en français, un rapport pessimiste sur l'enseignement historique en Hollande. Dans les Universités, pas assez de professeurs d'histoire ; pas, non plus, de doctorat d'histoire (ce doctorat a été supprimé par le Parlement). Dans les gymnases, on cherche à diminuer encore la place laissée à l'histoire. Et cependant, quoi de plus nécessaire, de plus utile que l'histoire, pour un petit peuple qui a besoin des leçons du passé pour connaître et sauvegarder son indépendance ! M. Blok a insisté beaucoup sur le but patriotique de cet enseignement dans les écoles publiques. Et c'est, avec la chaleur d'accent, ce qui a donné un grand intérêt à sa communication.

« *Danemark* : le rapporteur, M. Gertz, se place surtout, comme M. Blok, au point de vue politique et social. L'histoire est une étude nécessaire à un petit peuple qui doit se défendre.

« *Norvège* : Le rapporteur n'a fait que retracer une sorte de plan d'études dans les écoles et le gymnase, sans idées générales, sans aucun intérêt. C'était long et ennuyeux.

« *États-Unis* : M. Putnam, l'auteur du rapport, a envoyé au Congrès un travail considérable sur l'enseignement secondaire seul. Un mandataire de M. Putnam a dû résumer ce rapport ; cette communication a été confuse, vague ; on n'a pas vu quelles étaient les idées directrices de l'enseignement. On s'est trop contenté de détails matériels.

Angleterre : M. Bryce fait, en italien, avec beaucoup d'humour, un très substantiel rapport sur l'enseignement des Universités anglaises. En Angleterre, pas d'école des Chartes, pas de séminaires historiques, pas de spécialisation, mais un enseignement général qui touche à la littérature. L'enseignement de l'histoire est fondé sur l'étude de l'antiquité et sur un sentiment très vif de la vie contemporaine. L'histoire est donc considérée comme une branche de la littérature générale ; aussi l'écrit-on d'une manière littéraire et même dramatique. C'est l'école des Hallam, des Macaulay, des Carlyle, des Dilke. Les historiens anglais sont des autodidactes qui possèdent un sens littéraire très fin et un sentiment très profond de l'actualité. Mais aujourd'hui, ajoute le professeur Bryce, cette conception ancienne tend à changer, et l'Angleterre, à l'exemple de l'Allemagne et de la France, commence à pratiquer la méthode scientifique et objective.

« La séance, commencée à trois heures de l'après-midi, avait déjà duré jusqu'à six heures, lorsqu'on est passé à la discussion.

« Le Dr Hartmann soulève alors une discussion nouvelle, capitale : l'enseignement historique, suivant lui, ne doit pas être patriotique. C'était, évidemment, une réponse aux rapports de MM. Blok, Gertz (Hollande, Danemark). Et, d'autre part, quelle doit être la part, en histoire, de l'histoire politique ? M. Bresslau (Strasbourg) riposte avec vivacité et demande au Congrès de repousser la discussion demandée. Il est près de six heures et demie ; beaucoup de membres du Congrès sentent qu'on ne peut discuter de telles questions en fin de séance, sans les étrangler, et c'est certainement ce sentiment qui a fait repousser par la section la proposition Hartmann.

« Enfin, plusieurs, comme le professeur Siragusa (Palerme), font remarquer qu'aucune sanction ne saurait être donnée à l'espèce de débat que constitue la lecture des divers rapports faits devant le Congrès. Le Congrès international ne peut adresser des éloges aux États qui enseignent bien l'histoire, ni envoyer des blâmes à ceux qui l'enseignent moins bien. Cette observation reçoit une approbation unanime.

« Le Congrès n'a donc voulu tirer aucune conclusion de ces nombreux rapports, faits, d'ailleurs, sur des plans trop différents. Mais certaines conclusions s'en dégagent naturellement, et nous devons les indiquer.

« Les pays où l'enseignement historique est le plus développé sont l'Allemagne, la France, la Belgique. En Angleterre, chose curieuse, l'histoire n'est pas très cultivée. Et cependant, ce pays a une personnalité très puissante, les souvenirs historiques sont vivants dans les esprits; cela tient, sans doute, à la force des traditions, à l'activité de la vie politique, au sentiment très vif de l'actualité, en même temps qu'à la position insulaire du pays. Dans tous les pays européens civilisés et aux États-Unis, l'enseignement de l'histoire et l'organisation des études historiques ont fait de grands progrès; ce qu'on enseigne de plus en plus et partout, c'est surtout l'histoire moderne et contemporaine; c'est ce que l'on voit nettement en Allemagne, en Italie, en Belgique, en France. L'enseignement de l'histoire peut exercer ainsi une influence sur l'esprit public. »

UN VŒU RELATIF A L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DES SCIENCES.

La Section VIII du Congrès des sciences historiques de Rome 1903 (section d'histoire des sciences mathématiques, physiques, naturelles et médicales) a émis le vœu suivant, conforme à un texte proposé par M. Blanchard (présenté de la part de la Société d'histoire de la médecine, de Paris) et à la suite de rapports faits par M. Paul Tannery sur les vœux du Congrès international d'histoire comparée de Paris, 1900, et par MM. Gino Loria et Giacosa sur l'enseignement universitaire de l'histoire des diverses sciences :

« La Section, etc.; considérant qu'il est d'une importance exceptionnelle que l'histoire des sciences obtienne dans l'enseignement la part qui lui revient de droit;

« Et tenant compte de la délibération prise par la 5^e section du Congrès international d'histoire comparée, tenu à Paris en juillet 1900;

« Emet le vœu : que cet enseignement soit institué par la création de cours universitaires divisés en quatre séries : 1^o Sciences mathématiques et astronomiques; 2^o Sciences physiques et chimiques; 3^o Sciences naturelles; 4^o Médecine.

« La même section exprime en outre le vœu que des rudiments d'histoire des sciences soient introduits dans les programmes des enseignements particuliers des sciences au degré secondaire. »

La Section s'est proposé en fait un but relativement modeste — celui de constituer un enseignement pour l'histoire des sciences concernant les matières qui correspondent en France aux programmes du baccalauréat et des licences — ; mais ce but est pratique et susceptible d'être immédiatement atteint, avec une dépense minime.

Le couronnement de cet enseignement, par la création de chaires d'histoire générale des sciences, est incontestablement le desideratum pour l'avenir, au point de vue où se place la *Revue de Synthèse historique*; mais il est à coup sûr essentiel de commencer par organiser un enseignement relativement élémentaire, et nous ne pouvons dès lors que nous associer pleinement au vœu du Congrès de Rome.

P. T.

II^e CONGRÈS INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE.

Sur la demande de la commission d'organisation nommée au dernier Congrès de philosophie (Paris, 1900), le prochain Congrès international aura lieu à Genève en 1904, dans la première semaine de septembre, sous la présidence d'honneur de M. Ernest Naville, et sous la présidence effective de M. le prof. J.-J. Gourd. Les thèmes proposés à la discussion seront publiés ultérieurement. Toutes les communications concernant le Congrès doivent être adressées au secrétaire général, M. Ed. Claparède, 11, Champel, Genève.

* * *

Le prince W.-N. Ténichef avait fondé un prix de 5,000 francs pour récompenser, après concours, le ou les meilleurs mémoires sur *les atteintes à l'ordre social*. Le concours expirait le 31 décembre 1902. Trois mémoires ont été déposés. Le jury n'a pu en couronner ni en récompenser aucun. Un nouveau concours est ouvert pour le prix. Le sujet en sera *l'Étude sociologique des révolutions*.

Par révolutions, le jury entend les changements tentés ou réalisés par la force dans la constitution des sociétés.

Il demande aux concurrents d'étudier scientifiquement leurs causes, leur marche et leurs effets.

Ils pourront rechercher en outre s'il se dégage de leur étude quelque règle pratique d'action pour l'homme d'État et le citoyen.

Le jury est composé de MM. Levasseur, Tarde, Espinas, Worms et Monin.

Les mémoires seront envoyés à l'adresse suivante : « M. le Président du jury du concours Ténichef, chez MM. Giard et Brière, libraires-éditeurs à Paris, V^e, rue Soufflot, 16 ». Ils devront être arrivés à cette adresse, au plus tard, le 31 décembre 1903. Le jury statuera dans le courant de l'année 1906.
